

## GILLY-LÈS-CÎTEAUX

### Les vœux de Max Charles

Le maire Max Charles a présenté ses vœux aux habitants dans la salle des tapisseries du château de Gilly.

L'année 2012 a vu des travaux réalisés à minima, les finances de la commune sont limitées et celles des organismes départementaux et régionaux ne sont pas extensibles. « Comme de nombreuses communes, le pôle scolaire sera un énorme morceau pour nos finances », a déclaré le maire. Cette réalisation, subventionnée à 39 %, laisse une grosse ardoise à Gilly, Flagey, Saint-Bernard et Vougeot. La zone d'activités initiée par la communauté de communes se met en place et des entreprises, notamment la fromagerie Delin, semblent intéressées.

Un défibrillateur a été installé à côté de la boîte à lettres de la mairie. Une formation aura lieu vendredi 15 février, à 18 h 30 à la petite Champagne.



Max Charles et son premier adjoint Didier Danel.  
Photo Michel Donaty

Le maire a ensuite remercié les associations qui œuvrent pour la commune et son équipe municipale, avec une pensée particulière pour son adjoint Laurent Bruson, gravement blessé en installant le marché de Noël.

En 2012, le village a enregistré dix naissances, deux mariages et quatre décès et accueilli douze familles.

## MAREY-LÈS-FUSSEY

### L'aménagement du bâtiment communal à l'étude

Les habitants de Marey-lès-Fussey, qui étaient 67 au dernier recensement de l'Insee, se sont rassemblés en mairie pour la cérémonie des vœux du conseil municipal.

Saluant d'abord les trois nouveaux habitants, le maire Denis Gaillot s'est livré à un bref inventaire de l'action communale. Entrepris en 2009 par la réfection de la route départementale, les travaux de voirie se sont achevés en 2012 par les aménagements des rues du Millery et de la croix Dauphin. Dans le même temps, le parking à proximité de la maison aux Mille-Truffes est devenu opérationnel. Avec le jeu des subventions (notamment grâce à l'enveloppe sénatoriale de François Rebsamen), la commune a pu prendre en charge l'intégralité des travaux, sans avoir recours à l'emprunt.

Pour l'année à venir, la municipalité s'efforcera de voir aboutir trois dossiers. D'abord la réhabilitation de la fameuse Croix-Dauphin, détruite par un accident de chantier en 1965. Des contacts pour le lancement



Denis Gaillot a présenté ses vœux aux habitants.  
Photo O. D.

d'une souscription ont été pris avec la Fondation du patrimoine.

Dans un tout autre domaine, le conseil réfléchira à la traversée du village, devenu trop roulant. Un changement des règles de priorité dans la commune est à l'étude, en concertation avec le conseil général.

Enfin, la municipalité aimerait rénover le bâtiment communal, qui englobe la mairie et un logement. L'aménagement de l'ensemble devra être repensé avant toute mise aux normes.

## PREMEAUX-PRISSEY

### Radar pédagogique et autres travaux

Réuni récemment, le conseil municipal a abordé divers sujets.

➔ **Radar pédagogique.** L'acquisition d'un radar pédagogique a été envisagée. Après réception de devis et réalisation de tests avec des fournisseurs, le conseil municipal a décidé l'achat d'un radar de la société Signaux Girod pour la somme de 4 554,68 € TTC. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

➔ **Travaux de régénération sylvoicole.** Conformément au plan d'aménagement forestier en vigueur, le conseil a pris connaissance d'un projet de reboisement sur 5,74 ha à entreprendre dans la parcelle forestière 209 de la forêt communale relevant du régime forestier pour un montant de 16 917,02 € hors taxe. Le conseil donne son accord. Dans le cadre des travaux de régénération sylvoicoles assistés par l'ONF, ce dernier présente un devis de frais d'expert d'un montant de 669,76 € TTC pour le montage et le suivi administratif du dossier de demande d'aide. Par ailleurs

l'ONF a présenté le programme d'action établi pour l'année 2013 concernant des travaux sylvoicoles à réaliser en forêt communale. Ce programme réside dans le repiquage de plants de chêne sessile, de chêne pédonculé, d'érable et de noyer pour régénération. Le montant des travaux, estimé à 12 250 € HT, a été accepté.

➔ **Gestion du cimetière.** Des devis ont été reçus pour un logiciel de gestion de cimetière. Vu le montant demandé, il a été décidé de ne pas donner suite pour le moment.

➔ **Lavoir communal.** Afin de poursuivre les travaux de restauration du lavoir communal couvert, des devis ont été demandés pour la réalisation de ferronneries. C'est celui de l'Agef de Nuits qui a été retenu pour un montant de 1 226,74 € TTC.

➔ **Logement communal.** Afin de procéder au remplacement d'une baignoire par un carré de douche dans le logement communal de la place de la mairie, c'est le devis de la société Acquatherm Bontem-

pi pour un montant de 1 744,10 € TTC qui a été retenu.

➔ **Fleurissement de la commune.** Côte-d'Or Tourisme organise actuellement un stage de fleurissement sur la commune qui se déroulera tout au long de l'année 2013. Des réalisations fleuries seront effectuées par les stagiaires. Pour ces plantations, la commune fournira la terre, les fleurs, les plants et autres matières premières nécessaires à ces réalisations.

➔ **Travaux d'aménagements de rues.** Une estimation financière a été demandée à la Direction départementale des territoires dans le cadre de la convention Atesat pour un aménagement de la place de la mairie et de ses abords, ainsi que pour les rues Saint-Marcel et Saint-Marc. Le dossier sera remis à la commission Aménagement de l'espace qui prendra contact avec le chargé d'affaires à la Direction départementale des territoires pour de plus amples renseignements.

## VILLARS-FONTAINE

### Des associations qui font vivre le village

« Avoir le courage de regarder au loin, œuvrer avec solidarité pour surmonter la mauvaise passe actuelle », c'est par ce message d'espoir que le maire Pierre Lignier a ouvert la cérémonie des vœux adressés à ses administrés rassemblés en nombre dans la salle des fêtes.

Revenant ensuite sur le chemin parcouru lors des quatre premières années de l'actuelle équipe municipale, il a remercié ses collègues qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à faire avancer quelques dossiers cruciaux : la rénovation de la mairie, du secrétariat et de la salle du conseil, la réfection des rues du centre du village, l'agencement de la place de la mairie, d'importants travaux rendus possibles (sans recourir à la fiscalité) par les recettes issues de l'implantation de l'antenne TNT-HD, et la réhabilitation de la carrière.

Cette mise en lumière de l'unité du village et de son architecture sera poursuivie en



Pierre Lignier et ses conseillers entament leur cinquième année de mandature. Photo Olivier Dupont

2013. Figurent notamment au programme l'aménagement de la départementale (carrefour du monument aux morts), la modification de la rue des Pralots, l'aménagement des rues du Chemin-Saint-Denis et du Château ainsi que l'agrandissement de la place Saint-Vincent ou encore l'enfouissement du réseau électrique. À l'étude également : la restauration du lavoir et du calvaire de la rue de Vergy et le réaménagement du monument aux morts...

Enfin, Pierre Lignier a tenu à rendre hommage aux bénévoles de l'exceptionnel tissu associatif local, des jardiniers de la commune aux Amis de Villars, en passant les associations Vill'Art et Côte et Sport, sans oublier la toute nouvelle confrérie de Saint-Denis. Réels atouts pour le développement local, ces structures proposent tout au long de l'année des animations festives, culturelles et sportives étonnantes pour un village d'à peine 150 âmes.